



**Comité Départemental de Spéléologie
des Pyrénées-Atlantiques**



Conseil d'administration du 8 décembre 2017

Le conseil d'administration s'est déroulé dans la salle de réunions du Centre Associatif du Grand Tour à Pau, sur l'invitation de la SSPPO. Il était présidé par Christine Gastéreguy et Serge Planès.

Présents:

Yves Bramoullé, Michel Douat, Marie-Claude Douat, Marie-Christine Delmasure, Gilen Iriart, Jérôme Labat, Maryse Labat, Michel Lauga, Marie-José Lhuillier, Mathieu Rasse, Emmanuel Tixier, Eric de Valicourt,

Excusés : Virginie Couanon, Paul Doumenjou, Alain Grésillaud,

Absents : Pierre-Henri Fontespis-Loste, Samuel Maysonnave,

Secrétaire de séance : Marie-Claude Douat.

Ouverture du conseil d'administration à 19h 15.

.....

Point 0 : Validation à l'unanimité du compte rendu du conseil d'administration du 15 septembre par les membres du CA.

Point 1 : Stage Biospéologie et perspectives (Marie-Christine Delmasure, Eric de Valicourt)

Ce stage s'est déroulé du 27 au 29 octobre au château de Libarrenx, à proximité de Mauléon.

Très bon choix stratégique, tant pour l'hébergement et le confort des salles d'étude des spécimens récoltés que pour la proximité des sites de « chasse ».

Il a connu un franc succès. 4 cadres scientifiques : Bernard Lebreton, Marcel Meyssonier, Ruben Centelles (ponctuellement) et Marie-Christine Delmasure pour 17 stagiaires venus de Nouvelle Aquitaine et d'Occitanie et 2 accompagnateurs Mathieu Rasse et Eric de Valicourt. Le stage a été bâti par Mathieu, Eric et Marie-Christine (Kitou).

4 équipes, 1 cadre par équipe, pour 4 cavités avec mise en place préalable d'appâts.

De plus des filets ont été posés à la source chaude et à la source froide de Camou.

De nombreuses espèces de faune terrestre et aquatique ont été capturées et étudiées en salle grâce au matériel amené par la commission scientifique de la Fédération.

Coût et financement : Stage organisé par le CSRNA avec un financement de la région Nouvelle Aquitaine.

Chaque stagiaire a réglé 70€, ce qui est peu cher pour deux jours de stage. Cela couvre juste l'hébergement et les repas. Ce coût a été calculé en fonction de l'aide que le Conseil Régional devrait apporter. Cependant c'est trop peu en particulier pour les stagiaires qui ne sont pas de la région Nouvelle Aquitaine.

Projets et actions en cours :

- Ce stage a mis en lumière la nécessité de s'équiper d'une binoculaire. La SSPPO a élaboré un dossier FAAL auprès de la FFS pour l'acquisition de ce matériel dont le coût est d'environ 700 € plus tout le petit matériel annexe. (FAAL : Fond d'Aide aux Actions Locales, limité à 500 €).

La SSPPO a l'appui de la Commission Scientifique de la FFS. Le CDS 64 doit aussi valider le projet. Le CA l'approuve. La SSPPO gèrera ce matériel pour la communauté des biospéléos des Pyrénées Atlantiques.

- Christian Dodelin envisage un colloque « Chauves-souris » suite aux nombreux travaux réalisés actuellement par les spéléologues et les chercheurs (recensement des colonies, des espèces et comptage des chiroptères, étude des ossements, datation du guano, corrosion des concrétions, etc.). Il serait évidemment ouvert aux autres associations qui s'occupent, comme nous, de la protection et de l'étude des chauves-souris. Ce colloque pourrait avoir lieu en 2019 (?) Pourquoi pas dans les Pyrénées-Atlantiques ? C'est à en discuter assez rapidement au niveau du CDS et du CSRNA.
- Le CSR-NA souhaite faire un annuaire des personnes-ressources en matière scientifique. Marie-Christine Delmasure a présenté un fichier qui sera renseigné par les clubs de la région Nouvelle Aquitaine et mis à disposition des spéléos.
- Nathalie Vanara a souhaité qu'un hommage soit rendu à Jean-Pierre Besson pour ses apports scientifiques à la spéléologie, lors du rassemblement de karstologie qui aura lieu fin juin à Chambéry en l'honneur de Richard Maire pour l'ensemble de sa carrière de karstologue-spéléologue. Un article collectif sur les travaux de Jean-Pierre Besson a été rédigé par 7 auteurs et devrait être publié avec les actes du colloque dans la revue Karstologia.

Point 2 : Subventions Région / CNDS et projets 2018 (Yves Bramoullé)

Nouvelle contrainte : les dossiers de demande de subvention au Conseil régional doivent être déposés avant le 15 janvier. Le délai est rétréci mais on peut espérer que les dossiers passeront en commission plus tôt dans l'année et donc connaître le montant octroyé vers la mi-avril (au lieu de novembre pour l'année en cours).

C'est maintenant au plus tard que les dossiers doivent être montés. Les critères d'éligibilité sont les mêmes que les années précédentes : les projets portant sur le sport au féminin, le sport-santé et les actions visant à la cohésion de la nouvelle région.

Rappel des projets financés par la Région 2017 :

- Les Journées Techniques régionales Canyon
- Le camp canyon dans les Pyrénées-Orientales en mai,
- Le camp Jeunes qui a eu lieu en juillet.
- Stage biospéléo qui s'est déroulé le dernier week-end d'octobre (voir point précédent).

A noter que le stage topo régional dans le Lot et Garonne n'a pas eu lieu pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs : le refus de certains propriétaires des lieux.

Si le projet de stage topographie est reconduit pour 2018 sous une autre forme, préalables nécessaires avant de demander un financement et de retenir une date :

- Faire le recensement des cadres
- Identifier des besoins des clubs.

Calendrier proposé par YB, à valider par le CSRNA : Préparation du stage en 2018 pour sa réalisation en 2019.

CNDS 2018:

- Toutes fédérations confondues, l'enveloppe pour l'ensemble du sport en Nouvelle Aquitaine est de 12 millions d'€.
- L'enveloppe du CSRNA est de 7000 €, répartis comme suit : 4000 pour les sites de pratique, 3000 pour la formation.
- Au plan départemental, le CDS64 obtient 2300 € sur 4600 demandés, dont 1500 pour les clubs qui ont mutualisé leurs demandes et 800 pour ses actions propres.

Demande du CDS 64 au CSRNA :

Demande d'aide pour combler le déficit de 370 € consécutif à l'organisation du rassemblement régional d'Arette de mars 2017. Rappel d'Yves Bramoullé : la participation financière du CSR-NA est habituelle pour ce genre d'organisation mais le CDS doit transmettre le budget global du rassemblement avec ce déficit.

Point 3 : Les archives du CDS (Yves Bramoullé)

Les archives papier du CDS entreposées dans l'ancien local du CDS Allée du Grand Tour ont été récupérées par Yves Bramoullé. L'inventaire - classement - rangement est en cours. Pour le moment, seuls ont été traités les documents « autoporteurs » : publications, rapports,

articles etc... Il reste à traiter les archives « administratives » du CDS (CR de réunions, courriers, comptabilité, dossiers divers)

Yves nous présente le fichier Excel qu'il a créé et qui permet de retrouver tous les documents archivés, ainsi que le numéro de la boîte dans laquelle est rangé chaque document. Ce fichier sera sur le site du CDS ; chacun pourra le consulter.

Les boîtes à archives numérotées sont déposées dans le local commun au CDS et à la SSPPO. Le local est fermé à clé. Les documents seront accessibles sur demande faite à Eric de Valicourt ou Yves Bramoullé. Pour une raison de place, un seul exemplaire de chaque document est archivé, d'où l'impérieuse nécessité de ne rien sortir du local. Le document consulté devra être scanné ou photographié sur place. L'idéal serait de disposer au local d'un ordinateur connecté à une imprimante-scanner.

Il existe un certain nombre de doubles de différentes publications, qui pourront être vendus ou donnés lors de rassemblements spéléos.

Yves signale que la place disponible au local des Allées du Grand-Tour ne permettra pas de tout ranger (il a encore chez lui un certain nombre de caisses-archives) Il demande donc au CDS de libérer un peu de place au local de Nelson Paillou en évacuant l'armoire à cartes métallique, pour la remplacer par des étagères.

Point 4 : La Verna (Yves Bramoullé pour le Conseil de Gestion)

Compte-rendu d'Yves Bramoullé au Conseil d'administration. Ici, le texte intégral du bulletin d'information de novembre 2017, adressé au CDS et à la SAS La Verna Participations

1 - Comptes annuels 2016-2017

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 28 septembre 2017 les deux actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clôturé au 31 mars 2017. Le compte de résultat est supérieur aux attentes :

- Chiffre d'affaires HT : 240 073 €
- Résultat net comptable : 9 224 €

1.1 Eléments financiers marquants

Le chiffre d'affaires est légèrement supérieur au prévisionnel (234 300 €).

Le résultat net est supérieur au prévisionnel, mais il doit être tenu compte d'un produit exceptionnel : la valorisation d'un véhicule dont le remboursement est terminé, pour un montant de 10 000 €.

Hors de cette valorisation, le résultat serait de -772 €, ce qui reste meilleur que le prévisionnel (-3 841 €).

L'assemblée générale a décidé de porter le bénéfice au report à nouveau, qui vient donc augmenter les fonds propres à 56 651 €.

Le nombre de visiteurs est de 13 654 (+688 par rapport à l'exercice précédent), ce qui est inférieur à l'objectif de 14 500.

C'est l'augmentation significative du ticket moyen qui participe davantage à la croissance du chiffre d'affaires : 17,33 € (hors produits dérivés), l'objectif du prévisionnel étant de 16,00 €.

1.2 Eléments d'exploitation marquants

Visite rivière

Cette nouvelle visite de 1h30 remporte un vif succès auprès des visiteurs déjà venus comme des nouveaux, pour lesquels le prix est rarement un frein. C'est essentiellement cette visite qui permet d'augmenter significativement le ticket moyen (+11%).

Publicité

La signalétique routière officielle reste déficiente (par rapport à celle de sites touristiques équivalents) et nous continuons à intervenir auprès des élus comme des services administratifs pour y remédier.

L'impact des différents moyens publicitaires utilisés reste très difficile à mesurer.

2 - Saison 2017

(exercice en cours clôturant le 31 mars 2018)

Activité

Cette saison suit la même tendance que les 2 précédentes : pas d'augmentation significative du nombre de visiteurs, dans un contexte touristique local qui reste favorable, malgré des conditions météorologiques qui l'ont moins été cet été.

Le pic du mois d'août se renforce : il a battu les précédents records, tant en nombre de visiteurs qu'en chiffre d'affaires. Le record journalier a été battu le 10 août avec 259 visiteurs.

Sur l'ensemble de la période avril-août, les résultats sont les suivants :

	Nombre de visiteurs			Chiffre d'affaire tickets			Ventes produits dérivés		
	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation	2016	2017	Variation
Avril-Mai-Juin	2 900	2 938	1%	49 958	50 510	1%			
Juillet	2 760	2 578	-7%	45 505	44 285	-3%			

Août	4 512	4 609	2%	73 962	76 790	4%			
Juillet - Août	7 272	7 187	-1%	119 467	121 075	1%			
Avril - Août	10 172	10 125	0%	169 425	171 585	1%	2 389	5 500	130%

Les recettes sont en augmentation de 5 300 euros (tickets et produits dérivés), soit 3 %, alors que le nombre de visiteurs est en très légère baisse.

Côté charges, il y a moins de TPO (transporteur), et plus de salaires et de prestations BE (guides spéléo "Brevet d'Etat") qu'en 2016, mais l'augmentation sur ces trois postes n'est que de 3 200 euros environ :

	Période Avril - Août		
	2016	2017	Variation
TPO	20 289	17 336	- 2 953
Salaires + Charges	55 333	60 682	5 349
BE + Intérimaires	6 919	7 691	772
<i>Total</i>	<i>82 541</i>	<i>85 709</i>	<i>3 168</i>

La situation financière à fin août est donc légèrement plus favorable que l'an dernier, malgré un été maussade.

Force est de constater que le nombre de visiteurs stagne, mais le chiffre d'affaires reste orienté à la hausse grâce aux visites les plus chères et aux produits dérivés. Les tarifs réduits n'attirent pas les visiteurs.

Nous avons heureusement obtenu l'agrément de la commission de sécurité pour tripler le nombre de visiteurs simultanés. Il s'est avéré indispensable pour faire face à la fréquentation qui se resserre sur août, particulièrement l'après-midi. La contrainte se reporte maintenant sur l'accueil et les parkings.

Aménagement de la prise d'eau

Il est prévu de sécuriser davantage la plateforme autour du barrage pour éviter les glissades maintenant que ce parcours est ouvert au grand public.

Ces travaux sont pris en charge par le SIVU La Verna, et vont commencer mi-novembre.

Point 5 : EDSC (Mathieu Rasse)

L'Ecole De Spéléo Canyon a débuté en octobre au rythme d'une sortie par mois.

Première sortie, 2 participants ; seconde, 6. Se faire connaître et recruter de nouveaux jeunes spéléos est un travail au long terme ; nous devons communiquer sur ces sorties et penser à relancer les jeunes intéressés.

Les 3 premières prestations sont financées par le CSRNA, les suivantes par le CDS. Chaque sortie est facturée 300€. animateur : Thomas Braccini.

Point 6 : Réunion CDS – Syndicats de l’Ostabaret, Soule, Cize, Baigorri (Christine Gastéréguay)

Christine et Ruben se sont rendus à cette réunion demandée par les syndicats.

Les propriétaires peuvent être indemnisés de la perte de leur bête s'ils peuvent prouver qu'elle est bien tombée dans une cavité (la preuve étant en règle générale la boucle d'identification). Pour ce faire, il faut que quelqu'un descende dans la cavité. Le SSF pourrait faire ce constat.

Les responsables des syndicats voudraient connaître les champs d'action de la structure SSF et ce qui pourrait être fait ensemble. Lors de la présentation du CDS 64 et du SSF, les points suivants ont été abordés :

- La protection des entrées dangereuses,
- Les problèmes liés à la pollution des eaux souterraines,
- L'assurance des spéléologues qui se déplacent et descendent dans la cavité pour faire le constat,
- Le conventionnement éventuel avec les commissions syndicales

Ces questions n'étant pas une priorité pour les commissions syndicales, leurs responsables contacteront à nouveau le CDS s'ils le jugent nécessaire.

Point 7 : SSF (Jérôme Labat)

- L'Etat a réglé sans problème la facture du secours de l'AN 308 au CDS ; les sauveteurs ont été indemnisés.
- Exercice secours 2017 : 1500 € reçus

Point 8 : Trésorerie (Emmanuel Tixier, Christine Gastéréguay)

- Lorsque les cotisations de clubs et l'aide du CSR-NA pour l'organisation du rassemblement régional seront rentrées, la trésorerie de fin d'année sera à l'équilibre.
- Nous devons travailler dès maintenant sur les budgets des différentes actions de façon à ce que chaque action tende à l'équilibre financier.
- La subvention du Conseil Départemental pour le salaire de Mathieu arrive au CDS en 3 tranches et avec jusqu'à 5 mois de décalage avec le paiement du salaire et des charges. Pour être sereins, nous devons augmenter progressivement notre fonds de roulement de 5000 à 10000 €.
- Pour rappel : le CDS 64 a reçu du conseil départemental 31100 € en 2016 et 30800 € en 2017.

Décision : réunion avec les trésoriers début janvier pour un point précis.

Point 9 : Karsteau (Christine Gastéréguy, Serge Planès)

- Karsteau 4 avance ; Arturo Mendoza fait les traductions en espagnol.
- A ce jour, 12 départements ont adhéré à la BD.
- Dans les Pyrénées Atlantiques, 3600 cavités sont répertoriées.
- Rappel : depuis 2011, Karsteau est géré par le CSR Aquitaine puis Nouvelle Aquitaine

Michel Douat : A propos de la concurrence avec d'autres bases de données, il faut être conscient qu'il y aura toujours plusieurs bases de données sur le marché. L'objectif à terme est qu'il y ait la possibilité d'échanger les données entre les différentes plates-formes.

Cavités de la Pierre : leur intégration est en cours mais ne sera visible que dans quelques temps pour les visiteurs de Karsteau. La difficulté vient du fait que ce karst est inter-frontalier et que la volonté des spéléos de la Pierre (français, espagnols et belges) est de le gérer conjointement, mais certains concepts sont différents et il faut résoudre pas à pas une multitude de petits problèmes. A terme, si ça réussit, ce sera surtout une grande réussite pour Karsteau qui aura prouvé qu'il peut gérer ce type de karst à cheval sur des entités administratives différentes (départements, pays).

Financement : Karsteau n'a plus de financement ni de la Région NA ni de la FFS

Quel financement pour l'avenir ? Le CDS pense toujours aux fonds européens pour les projets transfrontaliers (Pyrénées Atlantiques, Navarre, Haut Aragon). Une subvention pourrait être demandée pour l'outil Karsteau pour la spécification des zones transfrontalières. Peu de demandes sont faites pour le moment par le département.

Point 10 : Projets du CDS pour 2018

- Poursuivre l'EDSC
- JNSC : Site pressenti Mauléon ? point à discuter en AG

Projets à bâtir en collaboration avec le CSRNA :

- Stage Canyon : à voir avec la commission Canyon
- Camp Jeunes en seconde semaine de juillet

PAS de projet de stage Initiateur : il y en a déjà 8 programmés au niveau FFS.

Point 11 : Sorties interclubs

Projets Arsip :

- La boucle des Cascades d'Arphidia amont (Sainte Engrâce) + éventuellement la descente jusqu'à la salle Accoce en aval de la rivière le dimanche 14 janvier. Autonomie sur corde requise. Cavité fraîche et humide par endroits.
- La visite des shunts de crue du gouffre de la PSM en février ou mars 2018. Pour la sécurité des pratiquants ces shunts ont été récemment équipés en fixe (ARSIP – CDS 64 – SAS la Verna). Visite facile, mais autonomie sur corde requise.

L'annonce de ces sorties sera assurée par le CDS.

Point 12 : Préparation de l'Assemblée Générale du CDS 64

Nous inaugurons une nouvelle formule : rassemblement des licenciés sur 2 jours : le week-end se passera à Bussunaritz les 27 et 28 janvier prochains. L'hébergement est réservé. Nuitée sur place : 12 €.

Programme du week-end :

- Samedi matin : commission secours,
- Samedi après-midi AG statutaire. Tous les documents nécessaires seront envoyés au plus tard le 15 janvier. Commissions et clubs sont invités à mettre l'accent sur les projets en cours ou en gestation.
- Soirée festive et conviviale ; auberge espagnole
- Dimanche sortie organisée par Leize Mendi au gouffre Etiffal, tout près du Belchou.

Point 13 : Projet de formation

Deux spéléos du 64 et du 65 ont été contactés pour participer à une étude d'un chercheur en post-doctorat pour le compte de l'entreprise Total. Il s'agit d'une étude sur des processus de karstification exotiques que les pétroliers rencontrent dans les couches calcaires profondes aux cours des forages. Des traces de ces processus peuvent encore se rencontrer dans des cavités pénétrables proches de sources thermales.

Pour son travail, le chercheur de l'université de Nancy aura besoin de visiter quelques cavités et peut-être y entreprendre des travaux plus poussés. Les deux spéléos ont donné leur accord pour l'accompagnement du chercheur à condition qu'il soit autonome sur corde et assuré pour la spéléologie. Il doit se fédérer dans un club de Nancy et nous avons proposé que sa formation soit effectuée (si possible) par Mathieu Rasse. Le coût de la formation serait réglé au CDS 64.

L'entreprise et le chercheur souhaitent une réponse rapide. L'étude aurait lieu sur au moins 3 départements : Pyrénées Atlantiques, Hautes Pyrénées, Ariège.

Fin du conseil d'administration à 23 heures.